

GIOVANNI BUTTARELLI
CONTRÔLEUR ADJOINT

M. Alberto POTOTSCHNIG
Directeur
Agence de coopération
des régulateurs de l'énergie (ACER)
Trg Republike 3
1000 Ljubljana
SLOVÉNIE

Bruxelles, le 28 mai 2014
WW/XK/sn/D(2014)1251 C 2012-1012 & 2012
Veuillez utiliser l'adresse edps@edps.europa.eu pour
toute correspondance

**Objet: Notifications de traitement des données à caractère personnel relatives à la
sélection d'agents temporaires et d'agents contractuels (dossier 2012-1012)
ainsi que d'experts nationaux détachés (dossier 2012-1013)**

Monsieur,

Nous avons analysé la notification et les informations complémentaires que vous avez fournies au CEPD en vue d'un contrôle préalable au titre de l'article 27, paragraphe 2, point b), du règlement (CE) n° 45/2001 (ci-après le «règlement») concernant le traitement des données à caractère personnel relatives à la sélection d'agents temporaires et d'agents contractuels ainsi que d'experts nationaux détachés au sein de l'Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (**ACER**).

Tous les documents envoyés au CEPD ont été analysés au regard des orientations du CEPD concernant les opérations de traitement des données en matière de recrutement de personnel (ci-après les «orientations»)¹.

En se fondant sur la notification et sur la version actualisée des deux déclarations de confidentialité, le CEPD note que les opérations de traitement des données en matière de recrutement de personnel soumises à l'examen sont conformes aux orientations du CEPD et au règlement.

En conséquence, nous avons décidé de clôturer le dossier.

Veillez croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée,

Giovanni BUTTARELLI

(signé)

¹ Ces orientations ont été publiées le 15 octobre 2008.

Cc: M. Paul MARTINET, délégué à la protection des données
M^{me} Olga BORISSOVA, chef de l'administration